



## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère ouvre et organise, au titre de l'année 2021, pour les collectivités et établissements publics territoriaux de l'inter région Grand-Ouest

### L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE Catégorie B

#### Conditions d'accès :

L'examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 5<sup>ème</sup> échelon du grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Dans le cadre de ces trois années, les services effectués en qualité de contractuel de droit public sont pris en compte dans le calcul de l'ancienneté requise pour pouvoir se présenter à cet examen.

En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier.

**Les candidats doivent donc remplir les conditions d'accès susvisées au 31 décembre 2022.**

#### Liste des spécialités ouvertes (programme des épreuves à consulter sur [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)) :

- Bâtiments, génie civil
- Réseaux, voirie et infrastructures
- Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
- Aménagement urbain et développement durable
- Déplacements, transports
- Espaces verts et naturels
- Ingénierie, informatique et systèmes d'information
- Services et interventions techniques
- Métiers du spectacle
- Artisanat et métiers d'art

***Il est impératif de lire attentivement la brochure de l'examen professionnel consultable sur la plateforme de préinscription sur [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh) avant toute préinscription.***

#### Nature des épreuves :

Epreuve écrite : 15 avril 2021	Epreuve orale à partir de juin 2021
L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures ; coefficient 1).	L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat, ses connaissances techniques ainsi que sa motivation et son aptitude à exercer les missions du cadre d'emplois et à encadrer une équipe (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

#### Période et modalités d'inscription :

##### → RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 10 novembre au 02 décembre 2020 inclus auprès du CDG29 :

- par pré-inscription sur le site Internet : [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh), minuit, heure métropole, dernier délai.  
Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la pré-inscription.  
Pour l'expédition de dossiers d'inscription, ou en cas de difficultés de connexion, contacter le CDG29 au 02 98 64 11 30.
- à l'accueil jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

##### → RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 10 novembre au 10 décembre 2020 inclus auprès du CDG29 :

- par voie dématérialisée, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- par voie postale (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- à l'accueil du Centre de gestion du Finistère, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription via Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription, accompagné des pièces justificatives.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original téléchargé sur le site [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh) ou délivré par le CDG29. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie de son propre dossier original, d'un autre dossier d'inscription original ou téléchargé ou un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, aucun dossier transmis par télécopie ou courrier électronique ne sera pris en compte.

Tout dossier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi ou s'il présente un défaut d'adressage.

**CDG29 - Service Concours - 7 boulevard du Finistère - 29000 QUIMPER - ☎ 02 98 64 11 30 -  
Adresse mail : [concours@cdg29.bzh](mailto:concours@cdg29.bzh) - Site internet : [www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)**